



Je viens d'apprendre le deces de mon oncle dont je suis le seul d

Par **gin07**, le **03/09/2016** à **16:59**

Bonjour, je viens d'apprendre le deces de mon oncle qui vivait seul, survenu il y a 4 mois, dont je suis le seul descendant . je viens de faire appel a un notaire pour qu'il fasse la demande d'ouverture de succession si cela n'a pas encore été fait entre temps, savez vous combien de temps faut il pour avoir une réponse ?. Il etait proprietaire (appartement de mon grand père avec tout les souvenirs qui vont avec) et je me demande si quelqu'un a pus y aller (habitant loin je ne peut pas m'y rendre actuellement, pensez vous que je pourrais y avoir accès quand je pourrais m'y rendre ?
Merci pour vos reponses

Par **goofyto8**, le **03/09/2016** à **17:05**

bonjour,
[citation]savez vous combien de temps faut il pour avoir une réponse ?. [/citation]

En général pour l'ouverture de succession c'est assez rapide (2 ou 3 semaines) mais ensuite on vous réclamera différents papier d'etat civil, pour prouver votre lien de parenté avec le défunt, et qui vous seront peut-être difficiles à rassembler, comme vous n'êtes pas sur place. Comme ce n'est pas une succession en ligne directe, il faudra un délai au notaire, pour vérifier qu'il n'y a pas d'autres successeurs possibles, ni testament; et ceci peut prendre plusieurs années.

Par **Visiteur**, le **04/09/2016** à **16:56**

Bonjour,

Ce ne sera pas si long dans la mesure où il est aisé de retrouver si d'autre neveux/nièces existent.

Après cette phase, vous pourrez demander à voir les lieux.

Dans l'immédiat, essayez de voir avec la mairie si la maison est squattée éventuellement.

Par **gin07**, le **05/09/2016** à **09:51**

Je vous remercie pour vos réponses, bien cordialement